

BULLETIN D'INFORMATION N° 245

Réf : 2026-009/LA

Bannans, le 6 février 2026

OFFRE D'EMPLOI

La commune recrute un **agent technique** pour un emploi permanent en CDD renouvelable.

Temps partiel : 8h hebdomadaires

Missions principales :

- Gestion des locations des salles communales
- Ménage des locaux de la mairie

Merci de nous envoyer vos candidatures par mail à l'adresse mairie@bannans.fr ou de vous présenter en mairie au plus tard le 25 février 2026.

CONSEIL MUNICIPAL - APPEL À CANDIDATURES

Pour rappel, les prochaines élections municipales auront lieu les 15 et 22 mars 2026.

La commune de Bannans recherche des candidats pour ce nouveau mandat.

Pour être en conformité avec la loi sur la parité qui permet de garantir une représentation équilibrée au sein du conseil municipal, il manque actuellement des femmes : les candidatures féminines sont donc particulièrement encouragées.

Les personnes intéressées sont invitées à se manifester dès que possible auprès de la mairie compte tenu que la liste doit très rapidement être déposée en sous-préfecture.

Sans nombre suffisant de candidats (idéalement 11, au minimum 9), une délégation spéciale composée de 3 membres nommés par arrêté du préfet de département remplit les fonctions limitées aux actes de pure administration conservatoire et urgente.

Mesdames, votre engagement est donc essentiel pour préserver l'autonomie de la commune et son identité.

Le Maire,
Louis GIROD

